



Premier Cycle Direct 2022 | 4 heures | Épreuve unique

Sujet :

La pauvreté est désormais comprise par la Banque mondiale comme le manque d'opportunités pour participer à la vie politique et sociale, le manque de sécurité, le manque d'accès aux ressources (naturelles, financières, etc.), la forte vulnérabilité aux chocs exogènes, le manque ou la difficulté d'accès aux services de base (routes, centres de santé adéquats, écoles, marchés pour la vente des produits, eau potable, etc.).

Analysez cette assertion en vous basant sur le contexte sénégalais.

Fiche d'explication

Ce sujet invite à une réflexion approfondie sur la **notion multidimensionnelle de la pauvreté**, telle que redéfinie par la Banque mondiale. Il s'agit de dépasser la vision classique de la pauvreté comme simple manque d'argent, pour l'envisager comme un **ensemble de privations sociales, politiques, économiques et infrastructurelles**.

Il s'agit donc d'un **sujet d'analyse**, qui demande au candidat d'expliquer cette définition complexe de la pauvreté, en l'appliquant **au cas du Sénégal**. Le candidat devra démontrer que la pauvreté dans notre pays ne se réduit pas à l'indigence





financière, mais touche l'accès aux droits, à la dignité, aux services essentiels, et à l'intégration dans la société.

Le thème central est donc la **pauvreté structurelle et sociale au Sénégal**, dans toutes ses composantes.

La **problématique** peut être formulée ainsi : *Comment la pauvreté, dans le contexte sénégalais, s'exprime-t-elle au-delà du manque d'argent ? Quels sont les obstacles réels à la participation sociale, politique et économique des personnes pauvres ?*

La rédaction peut être organisée en deux grandes parties :

Une pauvreté multidimensionnelle bien visible au Sénégal

Dans cette première partie, il convient d'illustrer **chaque aspect** de la définition donnée dans le sujet par des exemples concrets issus du contexte sénégalais.

- **Manque d'opportunités politiques et sociales** : les populations rurales, les femmes, les jeunes ou les personnes handicapées sont souvent écartés des décisions publiques ; les conditions d'expression citoyenne sont limitées dans certaines zones.
- **Insécurité économique et sociale** : insécurité alimentaire dans les zones sahéliennes, insécurité foncière dans les zones urbaines, vulnérabilité face aux conflits fonciers, violences conjugales, etc.
- **Difficultés d'accès aux ressources** : beaucoup de familles n'ont pas accès au crédit bancaire, ni à des





terres agricoles rentables, ni à des formations qualifiantes.

- **Vulnérabilité aux chocs exogènes** : inondations, sécheresses, hausse des prix mondiaux, crises sanitaires (comme la COVID-19), qui aggravent la précarité.
- **Insuffisance des services de base** : zones rurales sans dispensaires, écoles éloignées, routes impraticables, pénurie d'eau potable, faiblesse des marchés ruraux.

L'ensemble de ces facteurs illustre une **pauvreté profonde et enracinée**, qui empêche des millions de Sénégalais de vivre dignement.

Réflexion sur les réponses à cette pauvreté élargie

Il est pertinent de clore l'analyse en mettant en évidence que, face à une pauvreté aussi vaste, **les politiques publiques doivent elles aussi être multidimensionnelles.**

- **Approche intégrée de la lutte contre la pauvreté**, comme prévue dans les documents stratégiques (Plan Sénégal Émergent hier, aujourd'hui **Sénégal 2050**).
- **Renforcement des politiques d'accès aux services de base** : santé de proximité, éducation gratuite et inclusive, aménagement du territoire.
- **Promotion de la gouvernance locale** : autonomisation des collectivités territoriales pour répondre aux besoins réels des populations.





- **Valorisation du capital humain** : formation professionnelle, alphabétisation, soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.
- **Filets de sécurité sociale** pour les groupes les plus vulnérables : bourses de sécurité familiale, mutuelles de santé, aides aux personnes handicapées.
- **Renforcement de la participation citoyenne**, notamment via les conseils de quartier, les plateformes numériques de participation, et l'éducation civique.

Conclusion

En somme, cette définition élargie de la pauvreté donnée par la Banque mondiale est particulièrement pertinente pour analyser la situation au Sénégal. Elle nous oblige à voir la pauvreté **comme un enchaînement de manques**, pas seulement d'argent, mais aussi **de droits, d'opportunités, de sécurité et de dignité**.

C'est en adoptant une approche holistique, inclusive et participative, que l'État, les collectivités territoriales et les citoyens pourront **construire une société plus équitable**, en ligne avec les ambitions d'un **Sénégal 2050** plus prospère, plus solidaire et plus juste.

